



EN ROUTE POUR UN
PARTENARIAT CLIMAT



TANDEM

DEUTSCH-FRANZÖSISCHE KLIMAPARTNERSCHAFTEN FÜR DIE LOKALE ENERGIEWENDE
COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE

ville-tandem.eu

TANDEM – C’EST QUOI ?

Coopération franco-allemande pour une transition durable. Un lien entre l’échelon local et européen

Depuis 2014, l’initiative TANDEM facilite les rencontres entre municipalités et acteurs engagés de la transition locale et durable en Allemagne et en France.

Grâce à de multiples formats d’échange et à la création de partenariats climat, TANDEM offre aux municipalités des deux pays la possibilité unique d’opérer ensemble un changement dans les politiques locales d’énergie et du climat. Avec TANDEM, la coopération franco-allemande soutient les efforts pour une lutte commune et transfrontalière contre le réchauffement climatique !

Au fil des années, TANDEM a contribué à la compréhension et à l’apprentissage mutuel à l’échelle locale en organisant de nombreux ateliers, séminaires en ligne, voyages d’étude et autres formats d’échanges thématiques.



TANDEM aide à la formation de partenariats climat franco-allemands, aussi appelés couples TANDEM. Ces couples peuvent se lancer dans des projets communs et se positionner ainsi comme des précurseurs du domaine. Apprendre par-delà les frontières et s’inspirer les uns des autres, voilà ce qui nous tient à cœur !

POURQUOI CHOISIR TANDEM ?

Coopération franco-allemande : Un moteur pour l’entente européenne

L’entente franco-allemande est au cœur de la construction et de l’intégration européenne. Malgré leurs contextes nationaux différents, les collectivités territoriales françaises et allemandes sont confrontées aux mêmes défis et peuvent élaborer ensemble des solutions communes. Une mise en réseau renforcée et le développement d’actions collectives permettent d’envoyer un signal fort aux autres villes européennes et encouragent les efforts pour atteindre la neutralité climatique au niveau local, et cela bien avant 2050 ! Avec TANDEM, les municipalités ont la possibilité de faire connaître leur engagement et de partager leurs expériences auprès d’autres acteurs européens de la transition.

Quand l’inspiration se trouve de l’autre côté du Rhin : Un échange qui donne des idées

Grâce aux échanges transfrontaliers, les municipalités participantes peuvent découvrir de nouvelles approches et élargir ainsi leur champ des possibles. C’est un terrain idéal pour établir de nouveaux contacts, acquérir de

nouvelles informations et des retours d’expériences précieux. Selon les contextes locaux et les priorités fixées dans les villes, un échange peut être engagé sur des sujets divers et variés, comme par exemple sur l’élaboration et la mise en œuvre de plans climat, la mobilité durable, la transition énergétique et les énergies renouvelables, la participation citoyenne ou encore les actions de sensibilisation. Un échange sur l’atténuation et l’adaptation au changement climatique peut enrichir un jumelage existant et lui donner un nouvel élan, ou être l’occasion d’en débiter un. L’équipe TANDEM est à vos côtés pour vous apporter son expertise et du soutien en matière de modération et de traduction.



Mise en pratique : Accélérer ensemble la transition



Seul, on va peut-être plus vite, mais ensemble, on va plus loin ! Au-delà des échanges, TANDEM incite à la mise en œuvre de projets franco-allemands pour accélérer la transition écologique et énergétique dans les municipalités. Grâce à l'expérience et l'expertise acquises dans le cadre de TANDEM, les collectivités françaises et allemandes peuvent franchir ensemble des étapes concrètes vers un futur juste et décarboné. Il existe de nombreux exemples d'actions inspirantes mises en place par les couples TANDEM, à adapter et reproduire.

TRUCS & ASTUCES POUR UN PARTENARIAT CLIMAT FRANCO-ALLEMAND

Chaque partenariat est unique et s'adapte en fonction des contextes locaux ! Nos trucs & astuces sont là pour vous aider à lancer un partenariat climat, ou lui donner un nouveau souffle !

Par où commencer ? – 3 étapes pour se lancer

- ▶ **1. Trouver une ville partenaire :** Avez-vous déjà une ville jumelée avec laquelle vous pouvez aborder des sujets liés au climat et la transition énergétique ? Ou connaissez-vous une collectivité du pays voisin qui travaille sur les mêmes thématiques que vous ? Les événements TANDEM sont également l'occasion de rencontrer des collectivités engagées. N'hésitez pas à nous contacter lors de votre recherche de partenaires allemands !

- ▶ **2. Trouver le ou la bonne interlocutrice :** L'identification de la personne à contacter peut prendre un certain temps. Celle-ci peut être en charge de la protection de l'environnement/ développement durable/ mission climat ou alors employée aux relations internationales et des jumelages.
- ▶ **3. Apprendre à se connaître et se comprendre :** La présentation réciproque des deux partenaires et la recherche commune de sujets sont essentielles. Les réunions en ligne sont idéales pour débiter. L'équipe TANDEM est à vos côtés pour faciliter la modération et la traduction si besoin. Les réunions en présentiel sont fondamentales par la suite pour faire plus ample connaissance et pouvoir impliquer l'échelon politique et la société civile.



Pérenniser son partenariat climat

Le maintien d'un **échange régulier**, la **réalisation de projets communs**, une **bonne compréhension** de l'autre, des récits partagés ou tout simplement la **signature d'un accord** sont des ingrédients indispensables pour la longévité d'un partenariat. Nous recommandons donc de mettre en place une structure pour favoriser les échanges réguliers (en ligne et en présentiel), tout en s'appuyant sur des relations personnelles et, si possible, politiques.



C'est de cette manière qu'une meilleure compréhension des contextes locaux et nationaux du pays voisin peut se développer, et aboutir sur des prises de décision concernant des défis communs. La signature d'un accord de coopération ou d'une déclaration d'intérêt renforce le soutien politique et l'engagement dans la coopération.

Idées de coopération

Une fois les sujets de coopération identifiés, la question du format se pose. De nombreuses options s'offrent à vous : Cela peut être une **visite** ou un **échange entre employé-e-s de la municipalité**, un **transfert de connaissance**, une **présentation de solutions concrètes**, ou même aller plus loin en envisageant le **développement et la réalisation de projets communs**. Laissez-vous inspirer par les actions des couples TANDEM !



Les **activités de sensibilisation** qui s'adressent aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux écoles sont généralement faciles à réaliser pour commencer. Les **concours** ou les **approches ludiques sur les comportements quotidiens en faveur du climat** sont également des moyens qui ont fait leurs preuves pour la mise en œuvre d'actions communes.

Participation des acteurs locaux et des citoyen-ne-s

L'implication de nouveaux acteurs permet d'enrichir les échanges, mais aussi de répartir la responsabilité sur plusieurs épaules et d'ancrer le partenariat dans plusieurs secteurs (prévient aussi des potentielles difficultés liées à des changements de personnel).



Ces acteurs peuvent venir de votre **propre administration**, des **organisations de la société civile** (associations, institutions religieuses), **agences de l'énergie** locales, **entreprises** privées ou municipales, **chambres du commerce**, **instituts de recherche**... La participation citoyenne directe mais aussi au travers de **structures éducatives** ou **conseils des seniors** peut apporter une plus-value à la coopération et élargir les horizons pour des actions futures.

Possibilités de financement

En général, le budget municipal pour les jumelages et la coopération transfrontalière est réduit. Faire un partenariat pour lutter contre le changement climatique doit être vu comme un processus lors duquel les municipalités se rapprochent d'un objectif commun. Les partenaires peuvent se concentrer dans un premier temps sur des projets nécessitant peu de ressources. Les coûts de transaction peuvent être considérablement réduits, par exemple en regroupant différentes visites (société civile, administration), en utilisant des formes de communication digitales ou en traduisant grâce à des logiciels en ligne comme DeepL. Une fois le partenariat établi, des mesures d'investissement peuvent être envisagées.



Plusieurs programmes proposent des subventions pour des projets de coopération entre villes. Ils peuvent être axés sur la dimension citoyenne et franco-allemande (par ex. le Fonds citoyen franco-allemand) ou alors soutenir des initiatives régionales (par ex. les eurodistricts). Il existe également des financements au niveau européen (programme Interreg 2021-2027, également pour petits ou microprojets). Vous trouverez une liste détaillée des possibilités de financement sur notre site web.

Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin !



TANDEM.. en route !

ville-tandem.eu



DEUTSCH-FRANZÖSISCHE KLIMAPARTNERSCHAFTEN FÜR DIE LOKALE ENERGIEWENDE
COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE

Coordination portée par les réseaux de villes européens :

Energy Cities & Climate Alliance



ENERGYCITIES



Climate Alliance

Soutien financier (2022-2024) :

ADEME et Ministère fédéral de l'Économie et du Climat



Federal Ministry
for Economic Affairs
and Climate Action

